

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE DE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC METROPOLITAIN

Le PRÉSIDENT DE LA METROPOLE NICE CÔTE D'AZUR informe le public qu'il sera procédé, en exécution de l'arrêté métropolitain en date du 16 mars 2023, à une enquête publique préalable au déclassement du domaine public métropolitain d'une emprise d'environ 767 m², sise à Saint-Martin-Vésubie, lieu-dit Le Tournon, longeant la route métropolitaine RM2565, et provenant du domaine non cadastré de la section E et F.

Une enquête publique sur le projet susvisé, est prescrite :

Du lundi 3 avril 2023 au lundi 17 avril 2023 inclus

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à :

MAIRIE, Hôtel de Ville, Place du Général De Gaulle 06450 SAINT-MARTIN-VESUBIE

Afin que chacun puisse en prendre connaissance, tous les jours sauf les samedis, dimanches et jours fériés, de 8h45 à 16h30, du lundi au vendredi.

En outre, Monsieur Olivier FERNANDEZ, désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra en personne les observations du public, en mairie, à l'adresse précisée ci-dessus :

**le lundi 03 avril 2023, de 13h30 à 17h30,
le lundi 10 avril 2023, de 8h45 à 12h30,
et le lundi 17 avril 2023 de 13h30 à 17h30,**

Toutes observations pourront être consignées sur le registre mis à la disposition du public ou adressées par écrit au commissaire enquêteur (Monsieur le commissaire enquêteur, enquête publique de déclassement du domaine public métropolitain, Hôtel de Ville, Place du général De Gaulle 06450 Saint-Martin-Vésubie ou par mail : enquete.procfoncieres@nicedazur.org) qui les joindra au registre.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la métropole Nice Côte d'azur, service procédures foncières, 1 rue Desboutin et sur internet à l'adresse suivante : <https://www.nicedazur.org>, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.